

Sur fond d'orientations politiques inquiétantes, la négo stagne

À retenir

Seul notre rapport de force fera avancer la négo!

À faire

Participer aux actions de fin de session

À voir

Le Front commun était présent à Sherbrooke pour dénoncer la hausse de 30 000\$ que les élu-es se sont accordés alors qu'ils offrent des miettes aux travailleuses et travailleurs du secteur public.

Afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement la négociation, les Profs en négo ont déposé le 18 mai 2023 une demande de médiation en vertu de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic. Nous espérons, par ce geste, signifier explicitement notre insatisfaction quant au processus actuel, mais surtout nous donner les moyens d'obtenir réponse à nos demandes légitimes.

Sur fond d'orientations politiques inquiétantes, la négo stagne

Alors que, le 6 avril dernier, le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) relayait l'appel du Conseil du trésor pour une accélération des pourparlers dans la perspective d'en arriver à un règlement d'ici le 30 juin, appel d'ailleurs réitéré tout récemment, force est de constater que les moyens ne sont pas au rendez-vous pour permettre de véritables avancées à la table sectorielle. Le temps de négociation actuellement offert, soit l'équivalent d'environ une journée par semaine, demeure insuffisant au regard du nombre et de la complexité des enjeux à discuter. Qui plus est, la partie patronale peine à effectuer des retours complets sur plusieurs propositions mises de l'avant et semble incapable de s'engager dans un véritable dialogue. Ainsi, même si du temps de discussion supplémentaire à la table sectorielle nous était proposé, comme le suggère Mme Sonia LeBel pour la période estivale, encore faudrait-il que nos vis-à-vis disposent également de mandats conséquents pour répondre aux préoccupations syndicales.

Il ne faut probablement pas se surprendre du cul-de-sac actuel, considérant que le gouvernement persiste dans ses visées stratégiques, qui occultent les besoins du réseau collégial en les subordonnant à ceux se faisant ponctuellement sentir sur le marché du travail. Le refus du CPNC de discuter de la tâche enseignante ou encore, ses propositions visant le développement de l'enseignement à distance, sont le reflet de cette vision réductrice du rôle de nos cégeps. Or, nous le savons bien, l'amélioration de nos conditions d'enseignement a un impact direct sur l'accessibilité à l'éducation supérieure sur l'ensemble du territoire. Les discussions, que notre alliance souhaite avoir à notre table de négociation, ont ainsi pour moteur la préservation de la mission du réseau collégial qui nous est cher et que les Profs en négo sont déterminés à

défendre.

Donnons-nous les moyens de nos ambitions!

Le dépôt d'une demande de médiation est une étape de plus dans l'intensification de nos moyens de pression et constitue un pas supplémentaire vers l'exercice de la grève. Souhaitons que ce geste puisse trouver écho et se traduire par de véritables avancées à la table de négociation, faute de quoi le recours à un débrayage pourrait s'annoncer nécessaire pour obtenir les gains que nous visons. Le cas échéant, les consultations sur les modalités de ce dernier se feront au début de l'automne... suivant une période estivale qui nous aura certainement permis de refaire le plein de forces à mettre en commun!

Contrairement à d'autres négociations collectives, dans celles des secteurs public et parapublic québécois, la médiation constitue une étape obligatoire dans l'acquisition du droit de grève. Ainsi, en la demandant ce printemps, les syndicats entament le processus qui leur permettra d'exercer ce droit suivant les délais inscrits à la loi.

